



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-37998>

Département(s) de publication : **37**

Annonce n° **24-37998**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Conseil départemental d'Indre et Loire

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 22370001400010

Ville : Tours

Code postal : 37927

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 37

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1444726>

Identifiant interne de la consultation : F2024_0026

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : ldef

Numéro de téléphone du contact : +33 247314731

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Formulaire Dc1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire. - Attestation de régularité Fiscale et Sociales - (Nom, Prénom et qualité de chaque personne physique ayant le pouvoir d'engager le candidat individuel ou le membre du groupement) - Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 15/04/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Conseil départemental d'Indre-et-Loire : Pouvoir adjudicateur

Critères d'attribution : Valeur technique Prix

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Mise à disposition de personnels intérimaires pour les besoins de l'Institut départemental de l'enfance et de la famille (IDEF) 37 pour la période du 15 avril au 31 décembre 2024

Code CPV principal - Descripteur principal : 79620000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Établissement du Conseil départemental, l'Institut départemental de l'enfance et de la famille (IDEF) accueille les mineurs en danger 24h sur 24, 7 jours sur 7 et leur apporte un soutien matériel et psychologique. Pour répondre à ses missions, qui impliquent une parfaite continuité de service, l'IDEF peut être amené ponctuellement amené à recourir à du personnel intérimaire hautement spécialisé (éducateurs spécialisés, assistants sociaux, moniteurs éducateurs, aides éducateurs...), souvent au pied levé

Lieu principal d'exécution du marché : Conseil départemental d'Indre-et-Loire IDEF Hôtel du Département 37927 - TOURS cedex 9

Durée du marché (en mois) : 8

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Capacités professionnelles, techniques et financières Voir règlement de consultation. Accord-cadre mono-attributaire de services s'exécutant par l'émission de bons de commande; Sans seuil minimum - seuil maximum 130 000 euro(s) HT. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Orléans - 28 rue de la Bretonnerie - 45057 Orléans Cedex 1 - Tél : 02 38 77 59 00 - Fax : 02 38 53 85 16 -greffe.ta-orleans@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - Recours gracieux devant le pouvoir adjudicateur (Conseil départemental d'Indre et Loire, service de la commande publique, Hôtel du département Place de la Préfecture 37927 TOURS CEDEX 9) sous deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée ; - Référé contractuel devant le juge des référés précontractuels du Tribunal Administratif compétent (code de justice administrative, art. L551-13 à L551-23) dans les 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ou dans un délai de six mois à compter du lendemain de la conclusion du marché si un tel avis n'a pas été publié; - Recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif sous deux mois à compter de la publication ou notification de la décision ou de l'acte attaqué. Ce recours peut être précédé d'un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur ; - Recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, sous deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées notamment au moyen d'un avis mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation (CE. ass, 16/07/07, sté Tropic travaux

signalisation). TELE- RECOURS : Le Tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible sur le site internet <http://www.telerecours.fr>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/03/2024